



Annexe



Caractéristiques d'une école bienveillante et sécuritaire

Une école bienveillante et sécuritaire est un endroit où le personnel, les élèves et les parents ont une vision de l'école qui est fondée sur des principes de bienveillance et de sécurité.

Les membres d'une école bienveillante et sécuritaire encouragent activement des pratiques qui inspirent et renforcent des comportements respectueux et socialement responsables afin que l'apprentissage et l'enseignement aient lieu dans un milieu bienveillant et sécuritaire.

Les caractéristiques suivantes, communes à toutes les écoles bienveillantes et sécuritaires, donnent des directives sur l'élaboration de principes, de politiques, de programmes et de pratiques scolaires ainsi que sur leur mise en œuvre et leur évaluation.

Les membres d'une école bienveillante et sécuritaire

- favorisent un climat d'intérêt, de bienveillance, de sécurité et d'attention pour tous;
- appuient, valorisent et célèbrent l'apprentissage, l'enseignement et les réussites des élèves;
- encouragent l'engagement communautaire et l'entraide collective.

Ils accomplissent ceci en

- faisant preuve de confiance, d'attention et d'intérêt pour le bien-être physique et émotionnel de tous;
- respectant l'espace personnel des autres et leurs biens;
- participant aux décisions qui les concernent;
- inspirant des attitudes et des comportements respectueux, responsables et bienveillants;
- développant l'estime de soi et en mettant l'accent sur la réussite, le potentiel et l'espoir;
- recherchant un appui concret de la collectivité en faveur des valeurs de l'école.

Ils travaillent ensemble pour développer*

- pleinement la personnalité des élèves, leurs talents et leurs aptitudes sociales, physiques et scolaires;
- le respect des libertés et des droits fondamentaux de l'homme;
- le respect de la culture et des lois du Canada;
- un comportement responsable et une amitié qui honorent l'origine ethnique, la religion, le sexe, l'âge et les compétences;
- le respect de l'environnement naturel et des responsabilités à cet égard;
- une citoyenneté responsable dans un esprit de compréhension, de paix, d'égalité, de compassion et de participation démocratique.

*Une adaptation de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, 1989.

Ils offrent des activités et des programmes qui

- sont à la portée de tous les élèves et qui suscitent leur participation;
- satisfont les besoins définis d'une variété d'élèves;
- sont évalués régulièrement;
- ont des objectifs qui sont énoncés clairement;
- entretiennent un but bien précis et un sentiment d'appartenance et qui font la promotion de l'esprit de l'école;
- concernent un réseau de soutien agissant au nom des élèves qui sont à risque d'avoir des comportements violents ou qui démontrent déjà de tels comportements;
- favorisent la participation de la famille et de la collectivité, l'accueillent favorablement et l'encouragent.

Ils élaborent des lignes directrices en matière de comportement qui

- favorisent le respect des personnes concernées et assurent leur dignité et l'estime d'elles-mêmes;
- tiennent compte des meilleurs intérêts de chaque élève;
- font participer les élèves à la résolution de difficultés;
- encouragent et aident les élèves à acquérir et à mettre en pratique des aptitudes sociales appropriées;
- tiennent compte de l'âge et des circonstances uniques de chaque élève;
- sont équitables, justes et sensées et qui supposent que tous les élèves ont un rôle positif et pertinent à jouer à l'école;
- sont mises en application de façon régulière et adéquate;
- sont adoptées quand toutes les personnes concernées ont été consultées et qui sont transmises par l'intermédiaire d'une politique axée sur les valeurs de l'école;
- sont évaluées et qui font l'objet d'un suivi régulier.

Ils choisissent et distribuent de façon équitable les ressources qui

- sont actuelles et suffisantes;
- visent des besoins précis et identifiables;
- satisfont des objectifs qui sont avantageux pour tous les élèves.

Cette annexe est tirée du dépliant de la Society for Safe and Caring Schools and Communities intitulée : *Supporting a Safe and Caring School: Common Attributes* (Edmonton, AB : The Society for Safe and Caring Schools and Communities, s.d.) et a été reproduite avec autorisation.

[Cette page est intentionnellement laissée en blanc.]